

## Belleville-en-Beaujolais

# Le centre multiaccueil L'Île Ô Merveilles est ouvert

**Cette nouvelle structure de garde collective est accessible à toutes les familles de la ville pour l'accueil des très jeunes enfants.**

Lors de l'inauguration, les élus de la région ont souligné la rapidité des travaux **"bien structurés"**. Le centre est doté d'une capacité d'accueil de 30 places, afin de répondre aux besoins d'accueil, cinq places supplémentaires ayant été créées. Il propose un accueil de 7 h 30 à 18 h 30. Cette nouvelle structure répond à une demande importante. La gestion de l'établissement est confiée au centre social. L'encadrement est assuré par les professionnels de la petite enfance, avec un personnel de direction, un personnel à mi-temps pour la préparation des repas ainsi qu'une infirmière sur un tiers-temps, une responsable pourra Zouzou et une éducatrice.

### Une construction écologique

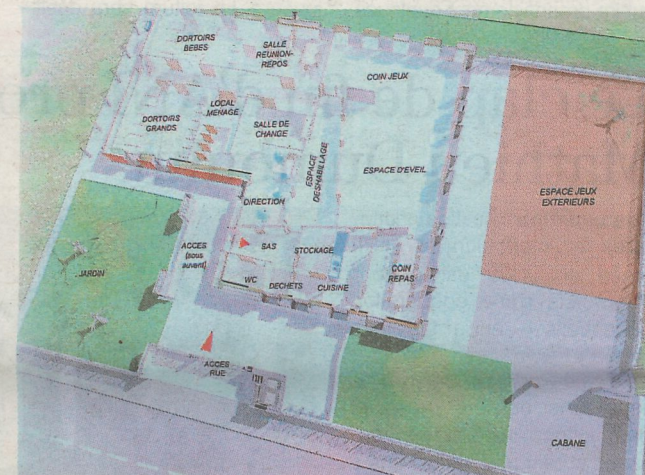
Le bâtiment de 350 mètres carrés d'espace avec jardin privatif est l'exemple type d'une construction à énergie positive. Le bâtiment basse consommation. Il est fait de bois issu de production locale, avec une isolation en paille, doublée de matériaux biosourcés tels que le chanvre et le coton. Pour-

L'équipe d'encadrement du multi accueil.



vus d'un aménagement acoustique des surfaces, les sols sont recouverts d'un linoléum naturel, comme la farine de bois, le liège ou encore la toile de jute. Les peintures et vernis sont garantis sans composant organique volatil. Le système de renouvellement de l'air et l'étanchéité ont été également prévus selon les dernières technologies. Les besoins du bâtiment en chauffage sont minimes. Son orientation solaire lui permet d'optimiser ses apports de lumière. Deux champs de captage photovoltaïques avec une toiture équipée en conséquence, afin de produire de l'eau chaude.

Ce vaste projet réalisé pour un coût d'un million d'euros, a été



financé à 20 % par la Région et une subvention de l'Etat dans le cadre de l'action **"territoire à**

**énergie positive pour la croissance verte"**, sans oublier une aide de la CAF.